

SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE DE ROMORANTIN (SESSAD) - ROMORANTIN

Type de structure	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
Type de public	Enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans
Type de déficiences	Déficiência intellectuelle avec ou sans troubles associés
Places autorisées	20 places
Adresse	69, rue Alain Fournier - 41200 ROMORANTIN - LANTHENAY
Téléphone	02 54 76 78 50
Fax	02 54 76 78 50 /*5
Adresse E-mail	SESSAD@apajh41.fr



Les missions

Un SESSAD est une structure d'aide qui privilégie l'accompagnement en milieu ordinaire. Son rôle d'évaluation, de coordination et de soutien puise son efficacité dans la qualité des partenariats qu'il engage et dans la qualité du lien qu'il construit avec les jeunes et leurs familles.

Le SESSAD de Romorantin, créé en 1996, dispose de 20 places. Sa mission consiste à :

- Permettre le maintien des personnes en situation de handicap dans leur milieu naturel de vie
- Faciliter l'accès aux structures ordinaires d'éducation avec les soutiens nécessaires aux besoins particuliers des jeunes
- Aider à l'acquisition de l'autonomie

Le SESSAD intervient sur le sud-est du département de Loir et Cher : Cantons de Lamotte-Beuvron, Salbris, Neung sur Beuvron, Mennetou sur Cher et de Romorantin.

L'offre de service

Pour favoriser le développement de chaque jeune, son autonomie dans la vie courante, tout en facilitant son inclusion dans les différents lieux de vie, le SESSAD propose des réponses personnalisées selon les axes de travail suivants :

- **L'axe d'accueil** : Une attention toute particulière est portée à la qualité de l'accueil, des informations transmises, de la disponibilité.

- **L'axe thérapeutique et rééducatif** : suivi médical, soutien psychologique, rééducations psychomotrices, orthophoniques. Les séances ont lieu en individuel ou en petit groupe. La participation des parents peut être sollicitée.
- **L'axe éducatif** : Des interventions éducatives d'éveil, de création, d'ouverture aux structures sportives, culturelles, d'aide à la gestion de l'argent, du temps, sont proposées.
- **L'axe pédagogique** : Le soutien pédagogique peut se réaliser sous la forme d'une aide aux devoirs, d'une re-médiation, d'un soutien des apprentissages scolaires en classe, d'un suivi de la formation générale des apprentis, en individuel ou en groupe.
- **L'axe social** : Cet axe comprend l'aide à la constitution de dossiers administratifs ou de demandes d'aides financières en lien avec les dispositifs de droits commun ainsi que l'accompagnement de l'orientation professionnelle.
- **Soutien à la parentalité** : axe transversal qui consiste, par des rencontres régulières, à soutenir les parents dans leur fonction parentale et à reconnaître leurs compétences. L'équipe travaille à l'instauration d'un lien de confiance avec eux. Le projet personnalisé est établi en commun.

L'équipe

- 1 Directeur, - 1 Directeur adjoint
- 1 Secrétaire - 1 Médecin pédiatre
- 1 Psychologue - 1 Educateur spécialisé
- 1 Psychomotricienne - 1 Assistante sociale
- Orthophonistes (conventions avec le secteur libéral)

Les locaux

Même si la majorité des interventions du service s'effectue sur les lieux de vie habituels des jeunes (domicile, école, collège, centre de loisirs), certains soutiens peuvent se dérouler au sein de l'un des deux appartements que le SESSAD occupe. L'autre appartement est dédié à l'accueil et l'administration. Ces locaux sont situés dans un quartier du centre ville de Romorantin dans une volonté d'inclusion à la cité.